



GUIDE PARENTS

CAMP ^{du} JOUR
Wakiton

2020

Suite aux recommandations du gouvernement du Québec et de la Santé publique, nous tenons à vous rassurer que des mesures ont été mises en place pour assurer le bon déroulement et la sécurité de vos enfants au camp de jour Wakiton 2020.



LIEU

Centre communautaire multifonctionnel (CCM)

6, Impasse des Etoiles

Remarque

L'entrée du stationnement se fait par la rue de Manseau – sur le chemin River, 2^e rue à droite, passé la caserne de pompiers, ensuite Impasse des Etoiles.

CCM et site

Le CCM sera réservé exclusivement au camp de jour pour la période estivale. Le site extérieur complet du CCM et de la Mairie, incluant le terrain de soccer River, sera aussi réservé pour les activités du camp de jour. Le terrain de soccer sur la rue Longue-Allée pourra aussi être utilisé pour certains jeux.

A l'intérieur du CCM, des aires de jeux intérieures et des espaces seront délimités pour chacun des groupes.

Contrôle d'accès

Le CCM sera exclusivement réservé au camp de jour pour la période estivale. Un contrôle d'accès sera prévu à l'entrée et toute personne qui entrera dans le CCM devra se laver les mains aux stations mises en place à cet effet.



ACCUEIL

Aucun parent ne sera admis à l'intérieur du CCM. Une table d'accueil sera installée à l'extérieur, à l'entrée principale, située au rez-de-chaussée, du côté ouest de l'édifice, par la rue Impasse des Etoiles.

Le parent devra signer la feuille de présence à l'arrivée et au départ. **Nous vous suggérons d'apporter votre propre stylo.** Sinon, des stylos seront disponibles ainsi que du nettoyant à l'entrée.



HORAIRE

Animation
8 h 30 à 16 h

Service de garde
7 h à 8 h 30
16 h à 17 h 30

👉 L'arrivée et le départ des enfants **non-inscrits au service de garde** devront se faire durant les heures d'animation, sans quoi des frais seront appliqués.

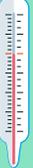
👉 **Un seul parent à la fois est autorisé à venir apporter ou chercher son enfant.**

👉 La liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant devra être remise à la direction du Service des loisirs et de la culture avant la première journée de camp.

👉 Une permission écrite devra être fournie par le parent pour permettre qu'un enfant quitte le site avec toute autre personne non-identifiée sur la liste.



PERSONNEL D'ANIMATION



☞ La température et l'état de santé des animateurs seront vérifiés chaque matin.

☞ Les animateurs sont dans l'obligation d'informer le superviseur de tout changement de leur état de santé.

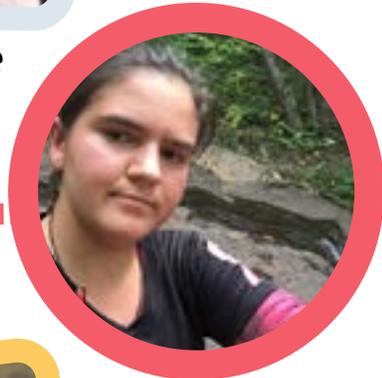
☞ En cas d'infection suspectée d'un animateur, celui-ci rentrera immédiatement à la maison pour une période de 14 jours. Une communication sera alors transmise à tous les parents par souci de transparence.

☞ Les parents auront le choix de laisser ou retirer leur(s) enfant(s) du camp de jour tout en recevant **un remboursement complet pour les journées non consommées.**

☞ Tous les animateurs recevront une formation de secourisme pour camp de jour où l'emphase est mise sur les mesures de préventions pour eux-mêmes (ex. porter un masque et des gants lors de manipulations d'un enfant blessé).



Aryphore



Bagheera



Brioche



Clochette



Fraisinette



Jjubean



Dobby



Étoile



PERSONNEL D'ANIMATION



Dre Maboule



Nachos



Lama



Limonade



Pixel



Réglisse



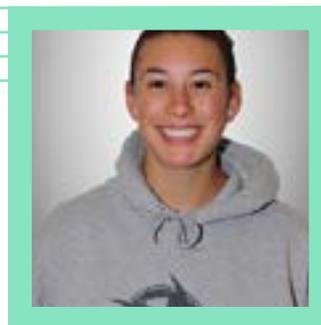
Oasis



Pez



Rondade



Zazu

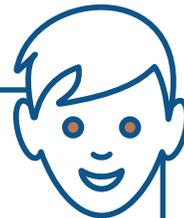


T-rex



Ziplock

ENFANTS



☞ La température et l'état de santé de l'enfant seront vérifiés chaque matin.

☞ Le parent devra répondre à certaines questions verbales de la part des animateurs à son arrivée le matin concernant l'état de santé de l'enfant et du milieu familial. **Le parent est dans l'obligation de divulguer toute préoccupation ou tout doute concernant l'état de santé de son enfant.**

☞ **Si de la fièvre est décelée ou un cas d'infection est soupçonné, l'enfant pourra être refusé au camp de jour.**

☞ **Si l'état de santé de l'enfant venait à changer au courant de la journée, le(s) parent(s) serait immédiatement rejoint afin de venir chercher son enfant.** Tous les parents recevraient alors une communication par souci de transparence, et ce sans identification de la famille, afin de respecter la confidentialité.

☞ Un contact avec la Santé publique sera aussi établi pour toute situation liée à la pandémie.

☞ **Le retour de l'enfant au camp de jour sera déterminé selon l'évaluation et les consignes de la Santé publique.**

☞ Un local a été identifié et réservé à titre de salle de soins.



MESURE D'HYGIÈNE



Les lavabos des salles de bains et vestiaires du CCM comprennent des installations « sans contact » pour la distribution du savon, l'eau du robinet ainsi que les sècheurs à mains.

Plusieurs distributeurs de désinfectant pour les mains sont aussi disponibles et « sans contact ».



Un horaire de routines d'hygiène pour le lavage des mains est établi comme suit:

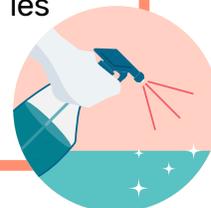
- à l'arrivée au camp
- au début et à la fin de chaque activité
- avant d'aller aux toilettes et immédiatement après
- avant les collations et les repas
- après s'être mouché ou lorsque les mains sont souillées



ENTRETIEN DÉSINFECTION

Un grand nettoyage de désinfection sera effectué tous les soirs par l'entreprise d'entretien ménager de la Municipalité.

Au courant de la journée, des personnes seront assignées pour passer plusieurs fois par jour et désinfecter les poignées de portes, les surfaces ainsi que les plateaux lors de rotation.



DISTANCIATION

Bien que Santé publique ait fait volte-face concernant les ratios exigés dans les camps de jour, la Municipalité a choisi de maintenir le nombre d'animateurs additionnels afin de réduire les ratios animateur/enfants et ainsi permettre un meilleur contrôle des mesures sanitaires mises en place.

Les activités extérieures seront privilégiées lorsque la température le permet. De grands chapiteaux seront installés afin de permettre un peu d'ombre ainsi que pour la période de diner.

Lorsque nécessaire, des zones de jeux seront réservées aux différents groupes de manière à respecter la distanciation.



CRÈME SOLAIRE

Puisque les activités extérieures seront privilégiées, **le port de t-shirt ou camisole qui couvre entièrement le dos sera obligatoire tout l'été.** Ceci pour éviter le toucher de l'enfant pour appliquer la crème solaire dans le dos et éviter les coups de soleil.

Chaque enfant doit **avoir sa propre crème solaire, identifiée, dans son sac à dos.** Celle-ci n'est pas fournie par la Municipalité. Nous demandons aux parents de **bien crémér l'enfant avant de quitter la maison le matin.** L'enfant sera responsable de réappliquer sa propre crème solaire au courant de la journée.

À noter que cette activité sera faite sous la supervision des animateurs. Si un enfant a plus de difficulté et que l'intervention d'un animateur est requise, ce dernier fera en sorte de bien se laver les mains avant et après l'application et aussi mettre des gants.

Aucune crème en aérosol ne sera tolérée. Celles-ci sont huileuses et se retrouvent par terre au moment de l'application, ce qui représente un risque de chute.



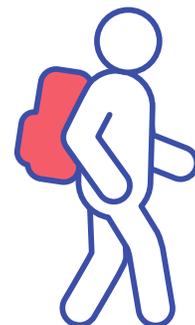
TENUE VESTIMENTAIRE

Les enfants participeront à des activités sportives et une **tenue sportive ou confortable est donc obligatoire.**

Le port du **t-shirt ou camisole qui couvre entièrement le dos est aussi obligatoire** pour les raisons mentionnées plus haut. Nous suggérons d'inclure un 2e t-shirt dans le sac à dos de l'enfant en tout temps.

Inclure un maillot de bain dans le sac à dos de l'enfant pour les activités impliquant des jeux d'eau. À noter que le **port du t-shirt ou camisole qui couvre entièrement le dos sera obligatoire par-dessus le maillot** de bain, encore une fois, pour les raisons mentionnées plus haut. Il est aussi recommandé d'inclure une petite serviette de plage dans le sac à dos de l'enfant.

Le port d'espadrilles ou de sandales qui s'attachent est obligatoire. Les gougounes et crocs sont interdits.



DISCIPLINE

L'enfant est tenu de respecter les animateurs et la discipline du groupe.

Dans le cas où la conduite d'un enfant serait inacceptable, nous pourrions être dans l'obligation de vous aviser et de suspendre ou même renvoyer l'enfant pour le reste de l'été.

Aucun mauvais comportement entourant la situation de la pandémie ne sera toléré (ex. cracher ou volontairement tousser sur un autre enfant). Dans une telle situation, l'enfant sera automatiquement renvoyé du camp de jour pour le reste de l'été.



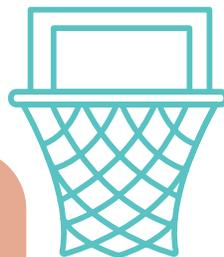
BOÎTE À LUNCH

Dîner froid ou chaud dans un contenant thermos (**aucun micro-onde ou frigo disponible**) – prévoir des blocs réfrigérants (type ice pack)

- ☞ Arachides et noix interdits
- ☞ Collations santé
- ☞ Gourde d'eau

Les buvettes seront bannies afin de limiter les manipulations et nous demandons donc aux enfants d'avoir **leur gourde d'eau avec eux en tout temps. Ils pourront la remplir au courant de la journée.*

- ☞ Petite serviette de plage pour les pique-niques



SORTIE

La Municipalité a pris la décision de ne pas aller en sortie cette année afin d'éviter les rapprochements dans les autobus. Plusieurs belles activités spéciales sont prévues à la programmation et nous sommes convaincus que vos enfants seront divertis tout l'été.



EFFETS PERSONNELS

Pour les activités de bricolage, **l'enfant doit apporter son propre coffre à crayons, identifié**, incluant : crayons de couleur, aiguiseur, efface, bâton de colle et ciseaux. Les échanges ou prêts entre enfants ne seront pas permis. Le papier et le matériel leur sera fourni.

ANNULATION

- 👉 Ne pas oublier les dates butoirs en cas d'annulation
- 👉 Aucun frais administratif ne sera perçu pour une annulation
- 👉 Aucun remboursement ne sera effectué pour une annulation après la date butoir (sauf pour un cas de COVID-19 ou sur présentation d'un billet médical)

- 👉 Semaine I (29 juin au 3 juillet) - date butoir : 12 juin
- 👉 Semaine II (6 au 10 juillet) - date butoir : 19 juin
- 👉 Semaine III (13 au 17 juillet) - date butoir : 26 juin
- 👉 Semaine IV (20 au 24 juillet) - date butoir : 3 juillet
- 👉 Semaine V (27 au 31 juillet) - date butoir : 10 juillet
- 👉 Semaine VI (3 au 7 août) - date butoir : 17 juillet
- 👉 Semaine VII (10 au 14 août) - date butoir : 24 juillet



VISITE

Une visite du site, où se déroulera le camp de jour, pourra se tenir sur rendez-vous.

Les dates disponibles sont :

👉 20 juin entre 8h et 12h,

👉 23 juin entre 18h et 20h.

Le temps de la visite sera d'une durée maximale de 15 minutes et un maximum de 10 personnes sera admis pour chaque tranche de 15 minutes.

Pour réserver votre place, veuillez communiquer avec Josée Asselin :

- jasselin@cantley.ca

- 819 827-3434 poste 6816.

RÉUNION EN LIGNE

Une rencontre par vidéoconférence ZOOM est prévue pour répondre à toute question additionnelle qui n'aurait pas été répondue dans le présent guide.

RENCONTRE DE PARENTS - ZOOM 17 JUIN À 18H

Pour obtenir le lien, visitez la page du camp de jour sur le site de la Municipalité de Cantley au cantley.ca/culture-et-loisirs/camps-de-jour/

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions à l'avance au loisirsculture@cantley.ca



RESPONSABLES

Josée Asselin
Commis aux loisirs
819 827-3434 poste 6816
jasselin@cantley.ca

Sylvie Vanasse
Responsable aux loisirs
819 827-3434 poste 6817
svanasse@cantley.ca

Guy Bruneau
Chef de service aux loisirs
819 827-3434 poste 6822
gbruneau@cantley.ca



CLAUSE D'ACCEPTATION

En signant le présent formulaire, je soussignée (prénom et nom du parent)...

.....
.....
.....

, parent de (prénom et nom de l'enfant(s),

.....
.....
.....

reconnais avoir lu le Guide du parent 2020 pour le camp de jour de la
Municipalité de Cantley – été 2020.

J'accepte les conditions énumérées dans ledit guide et consent à respecter
les exigences du camp.

.....

Signature

.....

Date